

## COVID-19

### **Le tapis rouge pour les médecins spécialistes alors que le personnel professionnel et technique n'a que des miettes**

**Longueuil, le 15 avril 2020** – « C'est enrageant, c'est insultant! Ce gouvernement n'offre même pas une prime de risque à l'ensemble du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux et il déroule le tapis rouge pour les médecins spécialistes. Pour ajouter l'insulte à l'injure, il leur offre une prime de 20 % pour travailler de soir et de nuit. C'est indécent! », a déclaré en fulminant Andrée Poirier, la présidente de l'APTS.

L'entente avec les médecins spécialistes leur accorde 211 \$ de l'heure, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ par jour, pour travailler dans les CHSLD où il y a des patient·e·s atteint·e·s de la COVID-19. La reconnaissance du gouvernement pour une ergothérapeute dans le même CHSLD, au sommet de sa rémunération, est une prime de risque équivalant à 2,80 \$ de l'heure (8 %). Une technologue en médecine nucléaire avec la même ancienneté, qui n'aura pas accès à la prime totale même si elle travaille avec des personnes positives au coronavirus, n'aura que 1,34 \$ de l'heure (4 %).

« Les professionnel·le·s et les technicien·ne·s sont au front depuis le début avec un engagement total envers la population du Québec. Ils et elles courent des risques tous les jours. Comment le gouvernement Legault les traite-t-il? En leur donnant des miettes. Depuis un mois, l'APTS est obligée de se battre avec les représentant·e·s du ministère de la Santé et des Services sociaux pour mettre en place des mesures visant à protéger ses membres. Le matériel sanitaire et les équipements de protection sont rationnés. Ajoutons à cela les augmentations ridicules qu'il nous a proposées pour la négociation de notre convention collective. Aucune reconnaissance pour les salarié·e·s du réseau public de la santé et des services sociaux, que du mépris », a conclu Andrée Poirier.

### **À propos de l'APTS**

L'[Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux](#) (l'APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

– 30 –

Pour renseignements : Mathieu Le Blanc  
Conseiller en communication et en relations médias  
Cell. : 514 609-2906